

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019



Déclaration de Maladie

N° W21-714242

12015

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 11367

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL HADDOUC HAFIDA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 066212330

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Khadija CHARKAOUI ZAHOUANI
Spécialiste Endocrinologie
Diabétologie

Date de consultation :

100, Résidence Al Olaq Rd, Oum Rabij

Nom et prénom du malade :

EL HADDOUC HAFIDA HAFIDA

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Hypothyroïdie. Hypothyroïdie de goit

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant l'exécution des actes
06/06/2022	2250100	100	297.00 DH	Dr. Khadija CHAKAOUI ZAIKOUANI Specialiste Endocrinologie Diabetologie 100, Résidence Al Aouia, Bd. Oum Rabia Oulfa - Casablanca 06220 70 34 1003411

EXECUTION DES ORDONNANCES

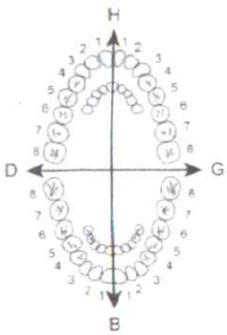
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE NAGUIB Dr Naguib Nadia 34, Bd Oued Daoura Oulfa - Casablanca Tél : 05 20 00 25 95	06.06.22	1336,40

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LOT 210053 1 EXP 01 2024 PPV 180.00			

LOT 210053 1
EXP 01 2024
PPV 180.00

LOT 212976 1
EXP 12 2024
PPV 180.00

 فابيو كستين Levothyrox® 50µg. Comprimés sécables B/30 PPV: 13,40 DH <small>7862160336</small>	 Levothyrox® 50µg. Comprimés sécables B/30 PPV: 13,40 DH <small>7862160336</small>
LOT 212879 5 EXP 11 2024 PPV 297.00 DH	Dents Traitées Nature des Soins Coefficient
 O.D.F PROTHESES DENTAIRES	
DETERMINATION MASTIC  <small>25533412 00000000 00000000 00000000 35533411 11433553</small>	
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel Thérapeutique	
Lot n°: EXP: PPV: <small>157 DH 80</small>	
Lot n°: EXP: PPV: <small>157 DH 80</small>	
MON DES CU ENT LE DEVIL VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION	

Dr . Khadija CHERKAOUI ZAHOUANI

Endocrinologue - Diabétologue
obésité - nutrition

Ex. Médecin Chef
du centre Régional de Diabétologie

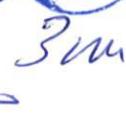
د. خديجة الشرقاوي زهوانى

اختصاصية في السكري وأمراض الغدد
السمنة - التغذية

طبيبة رئيسة سابقاً للمركز
الجهوي للسكري

Casablanca, le

40,20
297,00
180,00
109,00
79,00
473,40
82,80
75,00
1336,40

El HADDAKI ha f da (3x13,40) 
+ Levogl  50
+ Flu Oxet  34
+ 19 6  34
+ Detress  34
+ Agel 100  34
+ Ro Siva 10  34
+ 1950  34
+ Remiflor 10  34
+ carbo plus  34

PHARMACIE NAGUIB
Dr. Naguib Nadia
334, Bd. Oum Rabia
Oulfa - Casablanca
Tel. : 05 22 89 79 34

Dr. Khadija CHARKAOUI ZAHOUANI
Spécialiste Endocrinologie
Diabétologie
100, Résidence Al Ofaq Bd. Oum Rabia
Oulfa - Casablanca - Tel: 0522 89 79 34